



Doc. 16418
23 juin 2026

Éliminer les stéréotypes de genre dans les médias

Amendement¹ n° 5

déposé par la Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias

Dans le projet de résolution, après le paragraphe 10.3.6, insérer le paragraphe suivant:

«à exiger que la distribution non autorisée d'imitations numériques réalistes de caractéristiques personnelles soit considérée comme illégale dans leur législation nationale, ainsi que cela est proposé par l'Assemblée dans sa Résolution 2654 (2026) «La protection du droit d'auteur dans l'environnement de l'intelligence artificielle»;»

1. 2026 - Troisième partie de session

